

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 30 (1933)
Heft: 7

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à F. SCHUMACHER à Daillens (Vaud)

Compte de chèques et virements II. 1480.

Secrétariat : Présidence : Assurances : Annonces :
Dr ROTSCHY, L. GAPANY, J. MAGNENAT, Ch. THIÉBAUD.
Cartigny (Genève). Vuippens (Fr.). Renens. Corcelles (Neuch.)

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par **Fr. 6.** —, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés domiciliés en Suisse ; par **Fr. 6.50** pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

TRENTIÈME ANNÉE

N° 7

JUILLET 1933

SOMMAIRE : Nécrologie : † Un ami des abeilles : Benoît Gougler. — Fête de la Romande. — A MM. les caissiers. — Rapport général de 1932 de la Société romande d'apiculture (suite), par le Dr E. Rotschy. — Conseils aux débutants pour juillet, par Schumacher. — Bocaux à miel. — Prix du miel. — Assurances de la Romande, par J. Magnenat. — Maladies des abeilles en 1932 (suite), par le Dr O. Morgenthaler. — La mémoire du temps et l'association des souvenirs chez les abeilles (à suivre). — Hivernage (à suivre). — Relevé de nos ruches sur balances en mai 1933. — Graines de plantes mellifères, par F. Charpiat. — Cours de microscopie au Liebefeld (suite et fin), par Un des huit. — Concours de ruchers de la Société romande d'apiculture en 1932 (suite). — Fédération vaudoise d'apiculture. — Nouvelles des sections. — Nouvelles des ruchers. — Bibliographie.

Attention aux communiqués des Sections à la fin du présent Numéro

Service des annonces du „ Bulletin ”

La „Romande” admet deux sortes d'annonces :

1. **Les petites annonces** : leur prix est de 10 cent. le mot qui doivent être payés d'avance, au compte de chèques postaux IV. 1370.

2. **Les annonces commerciales** qui coûtent : 1 page Fr. 50.—, 1/2 page Fr. 25.—, 1/4 page Fr. 12.50, 1/8 page Fr. 7.50, 1/16 page Fr. 4.—.

Bénéficient seules d'un 0/0, les annonces parues en vertu d'un contrat.

Les annonces arrivant à la gérance après le 16 et qu'il serait encore possible de faire passer à l'imprimerie, seront passibles d'une surtaxe de Fr. 0.50 pour les frais spéciaux occasionnés.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à :

Monsieur Charles THIÉBAUD, Corcelles (Neuchâtel). Téléph. 72.98

UN AMI DES ABEILLES : BENOIT GOUGLER

Le Bry, commune de Pont-en-Ogoz, est un petit coin de terre adossé au flanc du Gibloux ; contrée idéale, qu'on dirait créée exprès pour les abeilles. De nombreux vergers, des prairies plantureuses, des pâturages émaillés de fleurs, des forêts aux sapins géants, il y a tout ce qu'il faut pour en faire le paradis de l'apiculteur. C'est dans ce coin privilégié que naquit Benoît Gougler, en 1868, et c'est là qu'il vécut jusqu'au 11 mai 1933. Il était célibataire. Tout en pratiquant le métier de savetier, il s'appliqua au soin des abeilles et à l'élevage des poules et des pigeons. Sa petite maison, joli nid caché dans la verdure, est entourée d'un jardin mignon tout fleuri, de deux ruchers-pavillons et d'un verger, dont les cerises faisaient les délices des amis apiculteurs. Chaque année le bon Benoît invitait quelques amis à visiter son rucher et à goûter les fruits du verger.

Il aimait les abeilles et les soignait avec tout son cœur. Toujours calme et méticuleux, il opérait lentement et solennellement, prenant soin de n'en écraser aucune, recueillant soigneusement les égarées pour les déposer doucement sur le rayon. Avec cette méthode il réussissait toujours ; durant de longues années son rucher fut prospère. Il était modeste et n'aimait pas la vantardise ; quand quelque collègue exposait ses succès extraordinaires, le bon Benoît souriait discrètement et disait malicieusement : « Pour mon compte je n'ai jamais fait de miracles. » Il suivait le progrès d'un peu loin, se méfiant des nouveautés qui n'avaient pas encore fait leurs preuves. A ses amis et collègues il ne refusait jamais les bons conseils ou les services sollicités. Il se déplaçait volontiers pour diriger les ruchers voisins. Toujours fidèle aux assemblées organisées par notre société, il lui arrivait de faire parfois des remarques originales mais toujours justes et pratiques.

De cet apiculteur consciencieux, aimable et serviable, ses collègues garderont un excellent souvenir. Nous lui souhaitons dans l'autre monde la récompense que Dieu a promise à ses fidèles et bons serviteurs.

P. Berset.

FÊTE DE LA ROMANDE

Nous rappelons cette belle manifestation dans le beau pays valaisan. Voir les détails, le programme dans le numéro de juin. Nos amis valaisans ont le sens et le secret de la réception chaleureuse et ont su donner un goût de « revenez-y » à tous ceux qui en ont goûté une fois.

Le Comité.

A MM. LES CAISSIERS

La cotisation pour une demi-année est de fr. 3.50 (et non de fr. 2.50), les frais généraux étant les mêmes pour une demi-année que pour l'année entière.

Nous ajoutons que nous avons encore en nombre suffisant des numéros du *Bulletin* des premiers 6 mois pour en fournir aux nouveaux membres désirant l'année complète.

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée du versement de 35 centimes à notre compte de chèques II.1480. Indiquer au dos du talon l'ancienne et la nouvelle adresse.

RAPPORT GÉNÉRAL DE 1932 DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

*présenté à l'assemblée des délégués du samedi 11 mars 1933,
à Lausanne*

(Suite)

Du Jura Nord parviennent des doléances sur le mauvais temps, sur la récolte manquée et sur l'acariose qui sévit toujours sur son territoire. Tout cela peut se corriger, mais ce qui est plus grave, c'est l'indolence de bien des apiculteurs qui ne daignent pas se déranger pour assister aux séances et ignorent toute la peine que se donne

un président et son comité pour les rendre intéressantes. C'est quand tout va mal qu'il faut se serrer les coudes et ce n'est que l'union qui fait la force.

Un son de cloche plus agréable tinte au loin dans les Franches-Montagnes, section qui a augmenté de 10 membres. Un cours d'élevage des reines a été très fréquenté et a fort bien réussi ; les essaims formés promettent pour 1933 et de nouveau se confirme le fait qu'il faut souvent changer le sang du rucher et si possible avoir une race pure pour obtenir une récolte appréciable et parer au danger d'infection.

La section de Lausanne, forte de 180 membres, à part son activité propre qui a porté sur le contrôle du miel, l'achat de sucre Hostettler, mérite les remerciements de la Romande spécialement pour avoir organisé le stand de la Romande au Comptoir et pour avoir présenté (*Réd.* — sur le vœu de la section d'Orbe) à l'assemblée générale de la Fédération d'agriculture les vœux de bien des apiculteurs qui constatent avec tristesse combien rapidement disparaît la culture de l'esparcette. Espérons que ces vœux pour un relèvement de cette culture seront entendus et exaucés.

Une innovation philanthropique a été introduite par les Montagnes neuchâteloises et mérite d'être relevée tout spécialement. Il s'agit d'un cours d'apiculture donné aux chômeurs de La Chaux-de-Fonds victimes de la crise actuelle. Pendant deux mois et demi et deux heures par semaine, 40 chômeurs ont suivi avec intérêt ce cours qui fut fort apprécié et à la fin nombre d'auditeurs demandaient leur admission dans la section. Voilà de l'excellent travail et utile à l'actif de cette section. D'ailleurs six assemblées avec conférences et exercices pratiques prouvent sa vitalité et surtout le dévouement de son président qui, s'il a quelques soucis avec sa colonie, y trouve pourtant aussi quelque joie.

La section d'Orbe avec 10 séances de comité prouve qu'elle se meut surtout dans le domaine administratif. Hélas, sur son territoire la récolte fut presque nulle et cela n'engage pas les apiculteurs isolés à se rattacher à une section. Pourtant cette course au Mollendruz avec la section de Cossonay a dû être charmante et on devrait cultiver davantage de cette façon les relations entre sections ; on apprend à se connaître, on se communique ses expériences, on profite les uns des autres et si la récolte est maigre en miel elle est abondante en joie saine et en harmonie. Cette section également soutient le bon combat pour l'esparcette ; bon signe en sa faveur : sur son territoire il n'a pas été relevé de cas de maladie.

Encore un cri de détresse parvient du Val de Ruz, où la récolte

a varié de quelques centaines de grammes à deux ou trois kilos. L'été a été pluvieux, froid et il y aurait lieu de désespérer de l'apiculture sans le courage et l'espoir de nos amis du Val de Ruz qui se sont consolés en pensant qu'au moins le sucre avait été très bon marché et n'en ont pas moins eu plusieurs séances intéressantes.

Et que conclure de cette courte et pourtant trop longue esquisse des rapports de sections ?

Pour l'activité apicole ce serait parfait si toutes les sections qui n'ont pas envoyé de rapport ont travaillé dans la même mesure. Espérons-le et surtout espérons qu'elles le feront savoir à fin 1933 afin que le rapporteur général n'ait pas à emboucher la même trompette que M. Mayor et que ne prenne pas pied la légende que l'apiculture romande est décadente. Les affaires vont mal, raison de plus pour se serrer les coudes et conserver le contact.

Quant à la récolte de 1932 elle a été généralement déficitaire, sauf en quelques régions où la fin de juin a permis aux abeilles de butiner suffisamment pour garnir les hausses ; il est normal que Vaud, Valais n'aient guère eu de récolte bien que l'hivernage ait été un peu favorable partout.

L'année 1932 semblait promettre bien du travail pour l'extracteur mais n'a pas tenu ses promesses, car le printemps a-t-il seulement eu lieu ? noyé dans la pluie, venteux et froid, ne semblait qu'un trait d'union direct entre l'hiver et l'été. Et l'été ? engagé sur la mauvaise voie, il a suivi l'exemple du printemps, d'où récolte très minime.

Cela a facilité l'écoulement du miel récolté, dont le prix avait été fixé à fr. 4.50, d'accord avec nos collègues de la Suisse allemande, et cela a donné raison à notre *Bulletin* qui ne cesse de donner le bon conseil de garder les stocks des années favorables pour être à même de fournir dans la période des vaches maigres. D'un autre côté, cela crée le danger d'importation des miels étrangers et ce danger est plus que réel. Je ne possède pas pour 1932 la statistique des importations mais, ce qui vaut davantage, j'ai reçu des offres de miels hongrois, garantis pur acacia, rendu franco de port et de douane à 2 fr. 50 le kg., ce qui représente environ fr. 1.— net pour la marchandise. A ce taux il est impossible de lutter et cela d'autant plus que les négociants en gros consultent leur bourse en premier avant les intérêts du pays et des apiculteurs, ce dont on ne saurait leur faire grief dans une période où l'égoïsme, le profiterisme et la méfiance règnent en maîtres. Faut-il en conclure que nous serons obligés de porter nos efforts sur la petite vente locale, au détail. Oui, si les récoltes sont déficitaires et que le miel s'écoule facilement, autrement il y aurait lieu de stocker dans les années d'abondance,

puisque le miel se conserve, pour être à même de prendre les devants au bon moment dans les années de disette. C'est ce que dit au fond le *Bulletin* et il faut tirer des événements les conclusions qui en découlent et profiter des expériences faites par nos prédécesseurs et par notre génération qui n'est qu'un chaînon unissant le passé à l'avenir.

(A suivre.)

Dr E. Rotschy.

CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR JUILLET

Juin avait bien débuté. Quelques journées ensoleillées avaient remis un peu d'espoir au cœur des apiculteurs et un peu de miel dans les hausses... mais voici quinze jours que des journées froides ou des tempêtes nous font nous demander dans quelle saison nous nous trouvons. Les gens frileux ont dû recommencer à faire une flambée le soir, car les maisons sont restées froides... et nous sommes en plein mois de juin. Décidément...

Ne continuons pas les plaintes. Réagissons. La première mesure que je vous rappelle dans ces conseils, c'est de surveiller et de suivre vos essaims, ils ont sûrement besoin de vos soins pendant tout ce mois encore jusqu'à ce qu'ils soient devenues de fortes colonies capables d'affronter l'hiver. Si vous connaissez l'âge de la reine, que vous la jugiez trop vieille, malgré toute sa bonne volonté pour reconstituer une forte population et résister aux rigueurs de l'hiver, changez-la. Nous le faisons pour tous les essaims primaires. Il est encore temps soit d'élever, soit de changer, si vous avez fait un petit élevage de reines. Il faut absolument arriver à n'avoir que des reines jeunes, c'est l'unique moyen d'avoir un rendement convenable de son rucher.

Veillez aussi sur les souches. Nous avons eu un nombre extraordinaire d'essaims et certaines colonies ont essaimé trois fois. Parmi celles-ci trois sont déjà bourdonneuses. Les séries de pluies et de mauvais temps ont sans doute empêché la fécondation à temps des jeunes reines, ou celles-ci ont peut-être été victimes de l'orage ou des oiseaux... Le fait est qu'on trouvera probablement nombre de ruches orphelines ou bourdonneuses. Pour ces dernières, nous n'essayons plus de les ramener à l'état normal, car nous avons acquis la conviction, après quel nombre d'essais de tous genres, que c'était perdre son temps, son argent et le reste que de vouloir guérir une colonie bourdonneuse. Nous les brosons, par une journée favorable, après les avoir fait se gorger de provisions par un enfumage prolongé et les exilées sont reçues par les ruches voisines sans bataille

ni dommage. L'opération doit se faire à une certaine distance du rucher, si possible.

Nous recommandons, malgré toutes les protestations que nous devinons, de préparer l'hivernage déjà en ce mois de juillet. Si votre contrée, mon cher débutant, vous permet encore un peu d'espoir, voyez si vous pouvez attendre le début d'août, mais autrement, commencez votre nourrissage dès maintenant déjà. Ce sera le moyen d'entretenir la ponte, d'avoir une population puissante, qui hivernera très bien, dans les meilleures conditions ; qui pourra, au printemps, se développer de bonne heure. Et cela vous ne pourrez l'obtenir que si la reine continue sa ponte et cette ponte ne se produira que s'il y a récolte, et s'il n'y a pas récolte, nourrissez. Nous recommandons de nouveau, malgré tout ce que certains ont pu dire, le sirop Hostettler, comme particulièrement favorable à l'hivernage excellent. Les expériences que nous avons faites depuis bien des années, jointes aux très nombreuses attestations que nous ont envoyées des apiculteurs ayant fait aussi de multiples essais, nous permettent de dire que cette nourriture, plus chère en apparence, n'est pas sensiblement plus coûteuse que le sirop de sucre trop souvent sujet à des « ratés », entraînant des conséquences imprévisibles. Commandé en section, ce sirop Hostettler arrive à des prix avantageux et il est prêt.

L'année 1933 présente beaucoup de points noirs, en général et au point de vue apicole en particulier, aussi. Mais on nous signale que la forêt, dans les contrées avantagées, paraît vouloir donner son appoint précieux. Ce serait une merveilleuse compensation. Il y a un autre point lumineux : la cohésion entre les membres des sections ne se relâche pas. C'est l'arrière-garde qui tient bon et tiendra encore, quand même. Ces dernières années, nous avons constaté une diminution considérable de nos membres, cette année-ci cette diminution est beaucoup moins sensible et même certaines sections, actives, bien dirigées et animées, ont augmenté. Et l'esprit qui règne au sein de ces sections est prometteur. Je n'en cite qu'un exemple, sans indiquer ni nom, ni endroit. Un rucher est décimé par la nosémose, ruiné presque complètement. L'apicultrice qui le dirige aime profondément les abeilles. Mais que faire ? Les moyens manquent pour restaurer le rucher et il y a du découragement... Un apiculteur apprend la chose et sans rien annoncer, sans « avoir l'air d'y toucher » apporte la nouvelle vie, le courage, l'espoir sous forme d'essaims. Pas besoin d'épiloguer longuement... Mais une société où de tels gestes se produisent n'est pas près de mourir et elle sait inspirer à ses membres des actes et des sentiments qui la feront vivre et

prosperer. « Un pour tous, tous pour un », cette splendide formule, si souvent citée, mais trop peu pratiquée, nous vient non seulement des abeilles, mais de plus haut. Amis apiculteurs, si l'année ne nous apporte pas des bidons pleins, que nos cœurs au moins se remplissent de ces sentiments et de ces sentiments-là, l'homme a besoin pour vivre autant que d'autre chose, sinon...

Gardons confiance et courage. C'est à ceux qui tiendront bon que la juste récompense viendra sûrement.

Daillens, 20 juin 1933.

Schumacher.

BOCAUX A MIEL

Voici les prix et conditions pour 1933 :

Bocal de 1 kg. à 45 cts. ; de ½ kg. à 40 cts. ; de ¼ kg. à 30 cts.

Quantité minimum 100 pièces (on peut s'associer à plusieurs, ou commander en section, prendre de chaque dimension la quantité voulue, mais arriver à 100 pièces au minimum).

La commande se fait par versement au compte de chèques *II. 1480*, en indiquant au dos du chèque les quantités désirées et l'adresse exacte du destinataire et de la gare desservante.

Emballages à retourner franco, en bon état, dans le plus bref délai ; à défaut, ils seront facturés et pris en remboursement.

PRIX DU MIEL

Le Comité de la Romande a fixé le prix du miel au détail à fr. 4.50 le kg.

Corcelles, juin 1933.

L'Office du miel : *Ch. Thiébaud.*

* * *

Le Comité central recommande le même prix que l'année passée, soit fr. 4.50 au détail. Il est bien entendu que c'est là un prix *minimum*, il est loisible à l'apiculteur de demander un prix supérieur. Les prix de gros se débattent entre producteur et acheteur, suivant l'importance du marché.

ASSURANCES DE LA ROMANDE

Rappel aux sociétaires

Au moment de l'année où les accidents causés par les piqûres sont relativement nombreux, nous attirons une fois de plus l'attention des lecteurs du *Bulletin* sur les points suivants :

La Winterthur garantit les membres de la Romande contre la

responsabilité civile pouvant leur incomber à la suite d'accidents, blessure ou mort arrivant à des tierces personnes, y compris les aides de l'apiculteur, ou à des animaux appartenant à des tiers. Les accidents survenant à l'apiculteur ou à des membres de sa famille ne sont pas couverts, non plus que la perte d'animaux domestiques lui appartenant. Toutefois, la Winterthur assure ces risques par contrats individuels à des conditions très favorables. Le montant de la garantie de la société d'assurance s'étend jusqu'à 50.000 francs en cas de mort ou de blessure d'une seule personne, et jusqu'à 150.000 francs en cas de mort ou de blessure de plusieurs personnes pour un même accident.

En cas de sinistre, l'apiculteur doit aviser *immédiatement* le préposé aux assurances en fournissant des renseignements précis et consciencieux sur le lieu, la date, les causes et les circonstances de l'accident, et sur la position sociale, financière et de famille des sinistrés. La Winterthur est en droit de refuser toute indemnité si ces renseignements ne sont pas fournis dans les dix jours après que l'assuré aura reçu une demande d'indemnité.

Nous ajoutons que l'assuré a le devoir de faire son possible, d'abord pour éviter tout accident, ensuite pour vivre en paix avec ses voisins, enfin pour chercher à arranger les choses au mieux en cas de sinistre, toutefois sans engagement de sa part dans ce dernier cas. L'apiculteur qui renverse une ruche au milieu d'un village et qui dit aux personnes piquées : « Arrangez-vous avec l'assurance », n'est pas un bon membre de la Romande. D'autre part, il ne faut pas oublier que la responsabilité pénale n'est pas couverte ; si, par sa négligence ou son imprudence, un apiculteur cause la mort de quelqu'un, ce n'est pas la Winterthur qui sera condamnée à l'emprisonnement.

Pour l'assurance vol et déprédations, le lésé doit déposer dans les 24 heures une plainte en justice, aviser sans retard le préposé, et prendre les mesures utiles pour sauvegarder les traces permettant de découvrir le coupable. S'il est important pour le sinistré qu'une indemnité lui soit payée, il est encore plus important pour la collectivité que les malfaiteurs soient punis. Les lésés ont d'ailleurs un intérêt évident à trouver les déprédateurs et à leur faire payer la totalité du dommage, car la caisse de la Romande ne paye que le 80 % de la perte subie.

J. Magnenat.

MALADIES DES ABEILLES EN 1932

par le *Dr O. Morgenthaler*, Institut du Liebefeld

(Directeur Prof. Dr R. Burri).

(Suite)

Loque bénigne. — Contrairement à la loque maligne, les cas de loque bénigne ont augmenté de un tiers par rapport à 1931 et cette augmentation concerne exclusivement le territoire de la Suisse alémanique. Le *Dr Leuenberger*, dans son rapport sur l'assurance loque (*Schweiz.Bienenzeitung*, mars 1933), avait déjà attiré l'attention sur la très nette augmentation de cette forme de loque. A part la forte extension de cette maladie, il est inquiétant de savoir que nos inspecteurs les plus capables diffèrent encore d'opinion sur sa nature et sur la manière de la combattre. Parfois, elle éclate passagèrement, de manière inoffensive, dans une ou plusieurs colonies et se laisse facilement extirper par le rétrécissement, le nourrissage et l'interruption de la ponte, alors que d'autres fois elle éclate comme une explosion dans tout un rucher et dans toute une localité, résistant de nombreuses années aux mesures de lutte les plus soigneuses. Jusqu'à ce jour ces différences étaient attribuées à la colonie, aux conditions de la miellée ou à l'apiculteur. Cela est peut-être vrai en partie, mais à côté de cela il semble être toujours plus évident que sous le nom de « loque bénigne » se cachent deux (ou peut-être plusieurs) maladies différentes. *Foster* et *Burnside* (*Gleanings in Beeculture*, février 1933) ont récemment différencié, sous le nom de « Paraloque », une forme de maladie spéciale qui serait due au *Bacillus Para-alvei*, proche parent du *Bacillus alvei*. Je suis persuadé qu'en Suisse également nous avons cette forme de loque bénigne. De même que *Lockhead* (voir nos rapports précédents), *Foster* et *Burnside* sont persuadés que le *Bacillus alvei* et le *Bacillus pluton* ne sont que deux formes différentes du même micro-organisme. Des recherches bactériologiques sont urgentes pour élucider toutes ces questions et *M^{lle} Baumgartner* s'y était attachée dans notre laboratoire, mais malheureusement une longue maladie l'a empêchée de continuer ses recherches.

Noséma. — La fréquence et la marche de l'infection nosémeuse en 1932 en fait de nouveau une année particulièrement touchée. Très souvent nous reçûmes des plaintes sur la phtisie, c'est-

à-dire l'affaiblissement et la perte de colonies en avril-mai, malgré un bon hivernage et un beau couvain. Le contrôle microscopique décela toujours une forte infection de noséma et très souvent des kystes amibiens. L'apparition de l'épidémie en 1932 ne correspond plus exactement avec la rotation de deux ans dont nous parlions dans nos rapports précédents, mais il est toutefois intéressant de constater que cette fois-ci le centre de la maladie était davantage dans la Suisse orientale, alors qu'en 1931 il était dans la Suisse occidentale.

Malheureusement nous ne pouvons rapporter sur aucun progrès décisif dans la question du traitement. Continuant nos expériences sur des ruchettes, nous n'avons encore trouvé aucun remède capable d'enrayer le développement du noséma sans nuire simultanément aux abeilles. Les résultats favorables, spécialement avec le chinisol, dont on parle par ailleurs, semblent avoir été trop peu confirmés par des expériences de contrôle. D'ailleurs *Himmer* aussi, avec des essais très exacts au moyen du chinisol, est arrivé au même résultat défavorable que nous (*Leipziger Bienenzeitung*, nov. 1932). Par ailleurs, les données sur des races d'abeilles résistantes au noséma ne sont encore point probantes. (Alpator dans *Bee World*, 1932, n° 12 ; Zeiss dans *Die deutsche Bienenzucht in Theorie und Praxis*, février 1932.)

Becker a trouvé, en recherchant les capacités de reines de certaines races, qu'aucune reine ne produisait des abeilles immunisées contre le noséma. (*Leipziger Bienenzeitung*, sept.-octobre 1932.) Nous aimerions toutefois que nos apiculteurs nous communiquent toutes les observations se rattachant à cette question, afin que nous puissions les contrôler plus exactement.

La question de la phtisie semble être arrivée à un tournant du fait que le rôle de l'infection amibienne dans les canaux de Malpighi semble être plus importante qu'on ne l'a admis à ce jour pour l'établissement de la forme typique de la maladie. Un important progrès a été fait à ce sujet par les recherches de *W. Fyg* (*Schweizer. Bienenzeitung*, nov.-déc. 1932). Il en résulte que le développement des kystes, c'est-à-dire la forme définitive, dure trois semaines. Auparavant les amibes se retrouvent dans des formes de développement que les méthodes ordinaires de recherches ne permettent que difficilement de constater et qui ont certainement passé souvent inaperçues. Cela nous permet de supposer que les amibes sont beaucoup plus généralisés qu'on ne le croyait. En effet, la recherche minutieuse dans les cas graves de phtisie a démontré la présence presque constante d'amibes, bien qu'on ne les eût pas découverts

immédiatement dans le petit tas d'abeilles provenant d'une colonie si affaiblie. Il est recommandable pour l'analyse d'utiliser les déjections de ces colonies, déjections dans lesquelles on retrouve presque toujours des kystes amibiens. D'après nos expériences il semble y avoir une grande concordance entre le résultat microscopique et l'aspect extérieur des colonies en ce sens qu'à une forte invasion d'amibes correspond un égal affaiblissement de la colonie, alors qu'au contraire dans une forte colonie on ne trouve jamais des amibes ou des kystes en quantité. Cette concordance est un soulagement pour le chercheur qui souvent était désespéré en constatant 100 % de nosémas dans la plus forte colonie de son rucher, alors que les colonies affaiblies en étaient indemnes. Nous avons l'espoir que l'étude ultérieure de l'infection amibienne apportera assez de clarté dans la phtisie maligne pour que cette dernière, à brève échéance, puisse être combattue et incorporée dans les assurances. Pour cela il faut encore de sérieux travaux préliminaires et avant tout une statistique approfondie. Dans ce but nous exprimons le désir d'être renseignés sur tous les cas de phtisie maligne.

(A suivre.)

LA MÉMOIRE DU TEMPS ET L'ASSOCIATION DES SOUVENIRS CHEZ LES ABEILLES.

*Exposé présenté à l'Institut J.-J. Rousseau,
au cours de M. le professeur Claparède, le vendredi 12 juin 1931.*

En dehors de mes travaux pratiques et techniques en apiculture que je poursuis depuis 25 ans, je me suis toujours intéressé à la psychologie des abeilles, et mes observations concernent particulièrement : la mémoire du temps et la mémoire des lieux chez les abeilles.

Nous savons que le maître incontesté de la science des abeilles est le Genevois François Huber. Notre ami, le docteur Auguste Forel, observa lui aussi la vie des abeilles, mais celle des fourmis l'attirait davantage. Cependant c'est à lui que je dois d'observer les abeilles en vivant au milieu d'elles et des fleurs.

Tous les apidologues actuels puisèrent leur inspiration dans les ouvrages de François Huber et d'Auguste Forel.

« La mémoire du temps et le souvenir des lieux chez les abeilles », tel est le sujet que le docteur Forel me conseilla d'étudier dans le but de réfuter la théorie de Bethe...

« Les abeilles sont absolument entraînées vers un seul point de

l'espace : l'entrée du rucher, par une longue habitude devenue machinale. » (Bethe.)

Mais Forel conteste cette théorie et affirme que les abeilles se dirigent par la mémoire topographique jointe à la mémoire gustative et procèdent à leurs recherches à l'aide du raisonnement instinctif et par analogie...

L'abeille a l'esprit d'observation très développé et se souvient fort bien des lieux qu'elle a déjà explorés. De même que l'homme examine chaque brindille, et reconnaît les emplacements des truffes parfumées, des chanterelles et des bolets, l'abeille observe les alentours de sa ruche, les fleurs, les objets et les habitants des maisons où elle sait pouvoir trouver un butin tout prêt, comme par exemple, le sucre, les confitures, le miel, ou d'autres douceurs. Mettez une table près de la ruche, et placez-y une jatte de confiture ; les abeilles arrivent, d'abord en petit nombre, peut-être une ou deux pour commencer, mais quelques instants après elles seront suivies de beaucoup d'autres qui se mettent à courir sur les bords de la jatte, et qui ne partiront que quand vous aurez fait disparaître les provisions. Il suffit qu'une abeille trouve un dépôt de miel ou de confiture pour que toutes les autres se jettent sur ce butin tout préparé et plus facile à emporter.

Les abeilles savent très bien où trouver les matières dont elles ont besoin, comme la colle ou le pollen qui servira à la préparation de la nourriture des couvains.

On a remarqué que l'abeille recueille le miel ou le pollen des fleurs en volant régulièrement d'une fleur à l'autre. Après la première vient une autre abeille, puis une autre encore, jusqu'à ce qu'il ne reste plus de pollen dans la fleur.

Si une abeille trouve un butin par hasard, une fois rassasiée, elle ne retourne pas à la ruche tout de suite, mais fait un tour ou deux d'inspection de l'endroit où il reste encore du miel, observe le lieu, les formes, la couleur et même le goût du butin nécessaire à la colonie. Cinq ou huit minutes plus tard, elle est accompagnée de deux ou trois de ses compagnes, et si la nourriture est abondante, il y aura un millier d'abeilles à cette place. Pendant que les abeilles sucent le sirop ou le miel, il est possible de les toucher, de les pousser et même de leur couper le bout des ailes sans qu'elles y prêtent attention. Il est facile à ce moment de les marquer avec de la couleur. J'ai souvent employé ce moyen pour mes observations. Il suffit d'effleurer le dos de l'insecte avec la pointe d'un petit pinceau trempé dans la couleur ; on utilise également la farine ; seulement cette seconde méthode donne moins de résultats, les abeilles trou-

vant le moyen de se débarrasser elles-mêmes de la farine, alors que la couleur adhère et sèche sur le dos et les ailes de l'insecte. L'année passée au cours de mes observations, j'ai remarqué deux abeilles naturellement marquées l'une d'une étoile jaune claire et l'autre d'un rond. Ces abeilles montèrent le long de l'étroite corolle des fleurs et je vis le pollen se prendre si fortement sur leur dos qu'il leur était difficile de s'en débarrasser. Ces deux abeilles m'ont servi de point d'observation.

Nous avons vu que l'abeille observe avant tout la ruche et ses environs et se souvient fort bien des lieux. Quand une jeune abeille tente sa première sortie, cinq ou six jours après sa naissance, elle vole d'abord avec précaution, le regard dirigé vers la ruche, remarquant l'endroit où celle-ci est placée, ainsi que son entrée. Après avoir noté chaque détail, observé à droite et à gauche, elle s'élève, fait un premier demi-cercle, s'abaisse de nouveau vers la ruche, continue par d'autres demi-cercles, toujours en regardant la ruche, c'est seulement quand elle en connaît bien l'entrée qu'elle vole vers le travail, cherchant le miel dans les fleurs. Pour commencer elle fait sa récolte dans les environs immédiats de la ruche puis élargit sa zone de 1 à 10 kilomètres, elle rapporte sa petite moisson sans se tromper, même si elle est entourée d'autres ruches. Déplacer une ruche est une catastrophe pour une jeune abeille, elle tourne sur place jusqu'à l'épuisement et la mort, alors que les vieilles abeilles quand elles remarquent un déplacement, même de quelques centimètres, feront un ou deux tours dans les environs et ensuite pénétreront dans la ruche.

Les érudits démontrent que les abeilles reconnaissent leur famille au bourdonnement qui les guide vers l'ancienne ruche. Je n'ai pas contrôlé ce fait, mais, et c'est connu de tous les savants qui ont étudié la vie des abeilles, que l'essaim attaché près de la ruche meurt de froid plutôt que de retourner à leur ancienne ruche occupée par la jeune génération.

La vieille génération se sacrifie et laisse vivre les jeunes abeilles dans leur cité déjà construite. Mais quelques apiculteurs affirment que si les essaims ne sont pas récoltés, et qu'on les abandonne à leur propre initiative, le 50 % de l'essaim redevient sauvage, et l'autre moitié meurt de différentes manières : faim, froid, mauvaise habitation et manque de nourriture pendant l'hiver.

Dans ma pratique, j'ai souvent déplacé des ruches. Pour éviter une perte d'abeilles, j'ai opéré le changement le soir, quand les abeilles étaient rentrées. Le matin à leur sortie, j'ai placé des vitres devant l'ouverture. Nous avons vu que l'abeille est une grande obser-

vatrice. Or voici ce qui se passait. Les abeilles volaient et s'arrêtaient devant la vitre, en remarquant que quelque chose était changé devant l'ouverture de la ruche.

Aussi avant de s'envoler, elles tournèrent autour de la vitre, regardant par l'ouverture, retournèrent en arrière, firent le tour de la ruche, et alors seulement s'envolèrent vers leur travail. A leur retour elles se souvinrent du changement, se mirent à tourner à droite et à gauche et se détournèrent de l'obstacle de glace pour rentrer dans la ruche. Si les ruches sont déplacées à la fin de l'hiver, les abeilles reviennent à l'ancienne place.

Je puis vous citer un autre fait parlant en faveur de la mémoire des abeilles qui s'est passé chez moi l'automne dernier.

J'avais laissé dans une ruche vide un cadre de miel et oublié d'en fermer l'entrée. Les abeilles d'une ruche voisine transférèrent tout ce miel dans leur ruche et même détériorèrent le rayon : par une chaude journée de février je remarquai un va-et-vient dans la ruche dont elles avaient pillé tout un rayon de 1 kg. $\frac{1}{2}$, l'automne précédent, c'étaient les « voleuses » qui s'étaient souvenues du butin extraordinaire trouvé dans cette ruche !

(A suivre.)

HIVERNAGE

La mise en hivernage pourrait se résumer en quelques mots :

1. Provisions suffisantes.
2. Ruche chaude, sans courants d'air.
3. Cantonnement proportionné à la population.
4. Trou de vol fermé à 5 mm. de hauteur.
5. Ruche penchée, permettant l'écoulement des eaux.

Avec ces quelques conseils, suivis scrupuleusement, l'hivernage se ferait très bien.

Voyons cependant un peu plus en détail les différentes opérations comportant une bonne mise en hivernage.

Population, Provisions, Reines, Couvain.

Le prompt développement d'une colonie au printemps dépend de quatre facteurs essentiels qui sont : la qualité de la reine ; la quantité de jeunes abeilles ou nourrices ; la quantité de vivres, miel et pollen, et enfin, la façon dont l'hivernage s'est fait.

Dès le mois d'août, sitôt la récolte terminée, la ruche doit être examinée, les cadres défectueux doivent déjà pendant l'été être placés sur les côtés, afin de pouvoir les enlever facilement lors de la dernière visite.

Si la reine est vieille, médiocre ou mauvaise, c'est le moment de la remplacer par une jeune majesté. Il faut en tout cas s'assurer qu'il y en a une, soit en la cherchant, soit en constatant qu'il y a de la jeune ponte, œufs ou larves non operculées ; dès qu'on est fixé sur la reine ou le couvain, on contrôle les provisions.

Une colonie normale, avec bonne population, doit avoir 15 à 18 kg. de provisions pour passer l'hiver et se développer au premier printemps.

On évalue approximativement le miel qui est dans la ruche, puis on donne le complément sous forme de sirop.

En bon père de famille, l'apiculteur ne doit jamais prendre le miel qui est dans le corps de ruche, il appartient aux abeilles, exception pour le miel de seconde récolte ou miellat, qui constitue une très mauvaise provision pour l'hivernage, car il est échauffant et laisse un fort résidu qui encombre et irrite l'intestin de l'abeille. Il est préférable de l'extraire, quitte à le rendre à la ruche au printemps, lorsque les abeilles peuvent sortir journallement. Comme il est récolté le dernier, il est consommé le premier. Si les abeilles ne peuvent faire de temps en temps une sortie hygiénique, elles sont souvent atteintes de constipation ou de diarrhée, surtout à la montagne, où des réclusions de deux mois ne sont pas rares.

Le sucre, sous forme de sirop bien clarifié, à la dose de 5 kg. pour 3 litres d'eau, convient très bien pour compléter les provisions d'hiver. On peut le faire cuire ou ne pas le cuire, c'est absolument égal, sous réserve que le sucre employé soit de bonne qualité et non bleuté. M. le Dr Morgenthaler conseille d'ajouter au sirop d'hivernage un peu d'acide formique, à la dose de 25 %, à raison de 1 décilitre pour 25 kg. de sirop. J'ai suivi ce conseil plusieurs années. L'acide formique est un préventif contre le noséma. Je n'ai jamais eu de noséma dans mes ruchers, mais comme « prévenir vaut mieux que guérir », cela ne gêne pas de prévenir.

A la place d'acide formique, pour 10 kg. de sucre, je mets volontiers 4-5 gouttes d'essence d'eucalyptus diluée dans de l'alcool. L'odeur attire les abeilles dans les nourrisseurs et donne à toutes les colonies une odeur commune, ce qui facilite la réunion des ruches et des ruchettes.

En 1932, le nourrissage a commencé déjà en juillet, vu le manque complet de récolte. J'ai nourri entièrement au sirop de sucre, *non cuit*, à raison de 5 kg. de sucre pour 3 litres d'eau, sans aucune adjonction que quelques gouttes d'essence d'eucalyptus au début du nourrissage et l'hivernage s'est fait sans aucune trace de diarrhée

ni de noséma et sans cristaux de sucre dans les rayons, au printemps.

Avant de compléter les provisions d'hiver, il est nécessaire de préparer le cantonnement, de manière à laisser aux abeilles la faculté d'installer à leur guise ces provisions, car elles savent mieux que nous ce dont elles ont besoin. Elles placent leurs provisions dans le haut des cadres, en demi-cercle, ce qui fait que lorsque ces provisions sont complètes, elles ont une voûte de miel au-dessus de leur groupement. Si après avoir donné le supplément de vivres on change les cadres de place, on détruit l'harmonie de leur travail en les contrariant pour leur bon hivernage.

Les provisions doivent être complétées pour le 15 septembre ; elles doivent être données un peu rapidement afin d'éviter d'allonger la provocation au pillage.

Par contre, dès la récolte finie et extraite, il est bon de donner une ou deux fois par semaine un peu de sirop stimulant, afin de provoquer la ponte et approvisionner la colonie en jeunes abeilles nourrices pour le premier printemps, lorsque la ponte recommence.

La date indiquée du 15 septembre n'est pas absolue, à la plaine ou à la montagne elle ne peut être la même. Ce qui est nécessaire, c'est que les provisions soient données assez tôt pour que les abeilles puissent les operculer avant les froids.

Le miel ou le sirop sont hygrométriques ; s'ils ne sont pas operculés avant l'hiver, ils absorbent l'humidité de la ruche, fermentent et se gâtent ; consommés en cet état, ils provoquent la dysenterie. Il convient donc de compléter les provisions assez tôt pour que les abeilles aient le temps de les operculer avant de s'endormir ou de s'engourdir par le froid.

Les provisions operculées se conservent très bien, elles forment en outre un puissant régulateur de la chaleur en absorbant celle en excès momentanément dans la ruche pour la restituer en cas de refroidissement subit de la température.

Il ne faut pas exagérer les provisions, car les abeilles n'aiment pas séjourner sur le miel, operculé ou non operculé, elles préfèrent se grouper sur les parties vides des rayons situés sous d'abondantes provisions.

L'apiculteur prévoyant aura toujours en réserve quelques cadres de miel ou sirop operculés pour le cas où une ruche serait à court de vivres au premier printemps, alors qu'on ne peut pas encore donner de la nourriture liquide ; cela est préférable aux sucres en plaques, candis ou autres, et revient bien meilleur marché.

(A suivre.)

Relevé de nos ruches sur balances en mai 1933

STATIONS	Altitudes mètres	Augmentation Grammes	Diminution Grammes	Augment. totale Grammes	Diminution totale Grammes	Date	Journée la plus forte Grammes
Boncourt	373	3 950	— 300	—	300	13	600
Choëx (Valais)	418	550	2 300	—	1 750	23	250
Châtelaine (Genève)	430	800	3 700	—	2 900	2	250
Neuchâtel	438	—	3 500	—	3 500	—	—
Monthey (Valais)	450	1 750	5 050	—	3 300	1	600
Vendlincourt	450	2 100	4 —	—	1 900	5	400
Vandœuvres (Genève)	466	4 200	4 400	—	200	22	700
Autavaux	481	10 300	9 900	— 400	—	4	3 550
Berlincourt	499	3 500	3 400	— 100	—	5	1 500
Montagny (Vully)	571	8 400	6 850	1 550	—	5	3 —
Corcelles (Berne)	656						
Dombresson	743						
Tavannes	757	7 600	3 900	3 700	—	22	1 500
Villiers (Neuchâtel)	764	13 200	5 700	7 500	—	23	2 300
Coffrane I	805	7 500	6 100	1 400	—	5	2 400
» II	805	2 100	2 900	—	800	5	1 500
Le Locle	925	4 850	1 250	3 600	—	23	1 200
La Valsainte (Frib.)	1017	6 —	4 300	1 700	—	16	1 500
Chaumont	1090	—	—	—	—	—	—
St-Luc (Valais)	1643	—	8 700	—	—	—	—

Mai, joli mois de mai, mois des fleurs, mois des amours, mois du soleil et de l'espoir, tout cela était dans l'heureux vieux temps, mais aujourd'hui tout cela n'est plus. Mai est le mois des gelées, des giboulées, de la neige, de la pluie, ce qu'était décembre autrefois. Rien d'étonnant à ce que mai soit le mois du noséma, de l'acariose, de la loque, des « spencer » pour reines, des pantoufles pour abeilles et gants de laine pour faux bourdons. Ce n'est en tous les cas pas le mois des bidons (à miel, bien entendu) pour apiculteur. Et voilà mai passé ; il continue la liste de vilaine mémoire des années précédentes. Juin n'est pas meilleur jusqu'à maintenant, et cependant nos ruches sont en meilleur état cette année que l'année dernière à la même époque. Les ruches non malades, ce qui est presque l'exception, sont pleines de population et les hausses sont encore garnies de couvain. Si le beau pouvait se mettre de la partie, rien ne serait perdu pour la montagne. Quelques bons jours de soleil sur les esparcettes en fleurs raccommo-deraient tout. Et en plaine on a déjà causé de miellée. Attendons et bon espoir.

Corcelles, juin 1933.

Ch. Thiébaud.

GRAINES DE PLANTES MELLIFÈRES

Dans le bulletin de mars à la rubrique « conseils aux débutants », vous regrettez de ne pouvoir répondre aux nombreuses demandes d'adresses pour les graines de mélilot. Je me permets de vous indiquer la Maison Vilmorin-Andrieux & Cie, 4, quai de la Mégisserie, Paris (1^{er}). Sur demande la maison fait parvenir le catalogue sans frais.

J'en ai fait venir pour faire des essais, les prix de ces graines sont très avantageux. Les frais de douane pour les graines sont de 0.50 par 100 kilos.

Dans le livre « Plantes et santé » par Henri Correvon, figure une liste très complète de plantes mellifères, il est facile de choisir celles qui conviennent le mieux à chaque région.

F. Charpiat.

COURS DE MICROSCOPIE AU LIEBEFELD

(Suite et fin)

Ici se place une digression au programme : nous avons eu le grand plaisir d'entendre une bonne conférence de M. Lehmann, de Berne, bien connu chez les Romands, sur la race d'abeilles la mieux adéquate au pays. Un commentaire serait trop long ; quelques questions posées au conférencier reçurent la solution voulue, nous l'en remercions sincèrement.

Avant de quitter la partie scientifique du cours, tous les participants réitérent encore une dernière fois leurs remerciements les plus vifs à M. le Dr Morgenthaler, à ses précieux et aimables collaborateurs pour tous les enseignements qui nous ont été prodigués sans compter avec toute la gentillesse, la patience qui caractérisent nos savants du Liebefeld, en qui nous pouvons mettre notre confiance pour l'avenir. Un merci également bien senti à M^{lle} O. Péclard qui a été pour ceux qui ne comprennent pas la langue de Goethe une interprète fidèle ; ses collègues lui en sont grandement reconnaissants. Romands, rassurez-vous pour un nouveau cours, ces aimables docteurs qui parlent très bien un français fédéral feront leur possible pour posséder une technique française à la hauteur de leur grand savoir.

Maintenant tous ont rallié leurs foyers. Ce passage au Liebefeld n'a certes pas fait des savants ; cependant nous osons espérer que la semence n'est pas tombée dans un terrain ingrat, mais qu'elle portera des fruits de valeur. Non pas que ces initiés puissent se substituer au Liebefeld, mais ils devront former chacun dans sa région ou canton la cellule constructive d'une étape nouvelle, capable de renseigner les apiculteurs qui auront des craintes sur la santé de leurs abeilles. Vingt abeilles suffisent pour l'analyse des deux maladies. Un conseil : quand vous envoyez des abeilles au Liebefeld ou ailleurs, prenez les précautions suivantes : noyez-les dans l'alcool dénaturé, laissez-les un peu sécher, notez sur chaque boîte d'allumettes le numéro de la colonie avec nom très lisible. Les boîtes métalliques ne sont pas à recommander, la colle y adhère très mal ; si vous y joignez un morceau de rayon, faites un emballage ad hoc, pour éviter que miel ou sirop engluent le tout.

Et puis, doit-on le dire ? Pourquoi pas. Le caractère des Romands, même à Berne, ne tourne pas souvent à la mélancolie ; pour le prouver, une modeste soirée organisée à l'Hôtel de l'Ours à Köniz a réuni savants et élèves. Mais trêve de science, c'est à un niveau égal que tous ont fraternisé durant quelques heures trop vite envolées, où quelques paroles furent échangées de part et d'autre, qui prouvèrent une fois de plus que notre linguistique pays n'en est pas moins uni pour son plus grand idéal. L'essaim s'est accru d'un bourdon très sélectionné en la personne de M. Lehmann qui ne manque jamais d'être le trait d'union entre les grandes sociétés d'apiculture suisses. Avant de nous quitter, nous eûmes le plaisir de sentir le charme de sa parole toute empreinte de bons conseils et de fraternel salut. En terminant ce trop long rapport, apiculteurs qui irez à Berne, disposez de deux heures de liberté. Prenez sur la Bubenberplatz

l'autobus pour Köniz, descendez à l'arrêt du Liebefeld, continuez à marcher environ 100 mètres, dirigez vos regards à gauche, c'est là, entrez résolument, montez deux étages, tournez à gauche, frappez à la porte du laboratoire apicole, vous serez tous les bienvenus ; vous ne regretterez pas votre temps, vous y verrez des choses intéressantes à un haut degré.

Tous les participants garderont de leur passage au Liebefeld le plus vivace souvenir, une franche camaraderie n'a cessé d'y régner, ce qui prouve une fois de plus que le lien romand n'est pas un vain mot.

Un des huit.

**CONCOURS DE RUCHERS
DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE EN 1932
RAPPORT DU JURY**

(Suite)

Rucher de M. RISSE Albert, à Gumefens.

M. Risse a débuté comme apiculteur il y a cinq ans avec un essaim. Aujourd'hui il présente au Jury un superbe pavillon contenant 20 colonies logées en ruches Burki. Le devant du pavillon, fendu dans une de ses parties, aurait besoin d'être retenu, comme aussi quelques planchettes qui ont parfois de la peine à être remises en place.

Bâtisses et couvain sont superbes et tout est d'une propreté méticuleuse.

Les cadres de hausse manquent encore, ce qui explique le développement rapide de cet apier.

L'outillage sera complété incessamment par un extracteur, l'apiculteur s'étant servi jusqu'ici de celui d'un collègue complaisant. Maturateur, filtre et bidons sont battant neufs et n'attendent que la récolte pour servir.

Les annotations et la comptabilité présentées ne concernent que l'année 1932 et seront, nous l'espérons, continuées avec soin.

Bel élevage de reines en ruchettes d'élevage, marquées en partie, cela pour l'usage du rucher.

Cet apiculteur travaille avec un calme, une aisance que l'on trouve rarement chez un débutant. Il a beaucoup lu et déclare devoir les connaissances qu'il possède déjà à la lecture approfondie de la *Conduite du Rucher*, de Bertrand, dont il a fait bon profit.

Points obtenus : 6, 5, 5, 10, 5, 10, 10, 4, 10, 4, 4, 5, 9, 4. Total : 91 points.

Diplôme de II^{me} catégorie et médaille d'or.

Rucher de M. GILLER Louis, à Vuadens.

Les 11 ruches système national, à cadres carrés 33/33 cm., sont logées dans un pavillon construit par l'apiculteur lui-même en 1924, les casiers fabriqués par un professionnel ; original chasse-abeilles aux fenêtres. Tout est propre et minutieusement conduit. La mani-



Rucher de M. GILLIER, Vuadens.

pulation des abeilles et du matériel est faite avec douceur, ordre et méthode. Certaines colonies pourraient être plus fortes et le couvain plus compact. Les notes sont prises : sur la porte de l'armoire pour ce qui concerne les reines et dans un carnet pour ce qui concerne les observations sur la colonie et le travail. Il est regrettable que la comptabilité soit quasi nulle.

S'occupant de la conduite de nombreux ruchers de possesseurs d'abeilles voisins, M. Giller n'a pas le temps de s'occuper spéciale-

ment d'élevage de reines. Il ne s'occupe qu'à élever d'occasion celles nécessaires à son apier.

Points obtenus : 6, 5, 6, 9, 5, 10, 9, 4, 10, 6, 5, 2, 10, 3. Total : 90 points.

Diplôme de II^{me} catégorie. Médaille d'argent et fr. 10.—.

Rucher de M. l'Abbé BERSETH Pie, à Avry-devant-Pont.

Les 17 colonies logées en DB à bâtisses chaudes sont réparties en deux pavillons, dont l'un, datant de longues années, est très usagé et pourrait être mieux éclairé.

Superbes populations et couvain normal.



Rucher de M. BERSETH, Avry.

Magnifique essaim, dans lequel détonne un vieux cadre défectueux qui aurait dû être passé à la fonte. Le matériel est très complet ; les annotations sont sommaires ainsi que la comptabilité. Elevage à l'occasion pour les besoins du rucher.

L'extraction n'ayant pas encore eu lieu permet au Jury d'admirer quelques belles hausses pleines. Le travail est exécuté par l'apiculteur avec douceur et méthode.

Points : 5, 5, 6, 10, 4, 9, 9, 4, 9, 6, 3, 5, 9, 3. Total : 87 points.

Diplôme de II^{me} catégorie. Médaille d'argent et fr. 10.—.

Rucher de M. ANNEN Emile, La Manche s. Rougemont.

Ayant commencé l'apiculture en 1925, M. Annen possède actuellement 14 colonies logées sur cadres Dadant Blatt, disposées sur de solides bases droit devant l'entrée du chalet.

La plus grande partie du matériel a été fabriquée par l'apiculteur; il n'y manque que le fini du professionnel ! Les populations sont de toute beauté, avec hausses superbes, et même doubles hausses déjà bien occupées.

Le couvain pourrait être un peu plus compact et quelques cadres défectueux remplacés.

Le matériel gagnerait à être complété par un maturateur et un filtre assez grand qui ne devraient manquer dans aucune exploitation. La section du Pays-d'Enhaut met sa presse à cire à la disposition de ses sociétaires.

Annotations simples, mais très claires. Comptabilité rudimentaire depuis 1925.

Cet apiculteur aime ses abeilles, les manipule avec calme ; elles sont d'ailleurs d'une douceur remarquable.

Le Jury lui décerne les points suivants : 6, 5, 5, 10, 5, 8, 9, 4, 9, 4, 5, 4, 9, 2. Total : 85 points.

Diplôme de II^{me} catégorie. Médaille d'argent et fr. 10.—.

FÉDÉRATION VAUDOISE D'APICULTURE

*Assemblée de la Fédération vaudoise d'apiculture, à La Sarraz,
le 14 mai 1933.*

Lors de la réunion du comité de la fédération à Bussigny, pour fixer définitivement la date de l'assemblée générale, tous les membres présents votèrent pour le beau temps le 14 mai. Mais le 14 mai resta gris et le soleil bouda toute la journée. Cependant une bonne phalange d'apiculteurs se trouvèrent réunis à la gare de La Sarraz après l'arrivée des trains de 10 et 11 heures. Malgré une température presque froide, le plaisir de revoir les amis créa rapidement une chaude sympathie. Après la remise des cartes de banquet, tout le monde s'achemina vers le château pour la collation et la visite du musée, obligeamment ouvert pour la circonstance, hormis le président de la F.V.A. qui allait voir le docteur et deux heures après subissait l'opération de l'appendicite. Les journaux vous auront d'ailleurs renseignés. J'ai toutefois le plaisir de vous dire, en passant, que cet ami Edouard se lève depuis deux jours déjà. Il rit de bon cœur de sortir ainsi de l'aventure, remis définitivement sur pied. Encore quelques jours de repos et tout sera rentré dans l'ordre et Edouard pourra regagner le bord du lac. Avant de partir il goûtera une bouteille du cru réservé à la réception de la F. V. A. à La Sarraz et qui fit claquer de la langue les connaisseurs — et ils sont nombreux chez les apiculteurs.

La collation s'est poursuivie alors qu'une partie des participants visitait les halles contenant tant d'objets anciens relatant une belle page de l'histoire du pays de Vaud. Il y a là de quoi occuper les curieux en érudition et pour les enfants une belle leçon de souvenirs à mettre en mémoire.

A midi, c'est le banquet traditionnel à l'Hôtel de Ville, excellemment servi par le tenancier : les épinards à la crème que cet ami Fankhauser avait désiré voir figurer au menu étaient parfaits. Après le repas c'est les remerciements du président de la section de réception et la parole est donnée à M. Courvoisier, président du jour, pour développer le programme de la partie officielle :

Création d'un Livre d'Or du Rucher vaudois ;
Vente du miel au détail ;
Création d'une caisse d'assurance indépendante contre le noséma ;

trois importants sujets du programme d'activité de 1933. Tour à tour ils donnèrent lieu à de nombreuses discussions.

L'enquête avec fiche-questionnaire commencera dès que possible.

La vente du miel au détail devra être intensifiée selon les récoltes et les prix, de façon à permettre la consommation du miel aussi par les bourses modestes.

La création d'une caisse indépendante contre le noséma et gérée entièrement par la fédération a d'emblée rencontré l'approbation générale de l'assemblée, qui demande au comité de poursuivre activement cette question, pour présenter des propositions fermes à la prochaine assemblée des délégués.

La parole est ensuite donnée au conférencier, M. Emile Borgeaud, qui d'une façon toute de simplicité captiva, durant une heure, l'auditoire entier. A l'appui de plusieurs tableaux, il démontra que le choix de l'emplacement du rucher, relativement aux conséquences des courants, ne doit plus être négligé, mais faire l'objet d'une étude préalable pour concourir judicieusement au développement favorable des colonies. M. Borgeaud connaît parfaitement le rucher vaudois, il s'y intéresse depuis 35 ans et son expérience nous est précieuse. Qu'il reçoive ici l'expression de nos sincères remerciements pour son beau travail.

Malgré la pluie, l'assemblée décide d'aller à la Tine de Conflens, où une collation a été offerte. Personne ne regrettera cette petite course où une franche gaité n'a cessé de régner. Dames, demoiselles et apiculteurs se trouvèrent bientôt réunis au fond des gorges où les échos joyeux s'entre-répondaient. La journée avait été trop courte, la réception si sincèrement généreuse que tous s'en retournèrent enchantés, malgré le temps gris de cette journée.

Encore un merci sincère aux amis qui firent vivre si intensément la réunion de la F. V. A. de 1933. D.

APICULTEURS VAUDOIS !

En vue du prochain recensement statistique des colonies et du matériel apicole qui aura lieu en septembre, et aussi de l'établissement du Livre d'Or, prière instante de faire PHOTOGRAPHIER VOS EXPLOITATIONS ET INSTALLATIONS. Adresser deux vues au président de la Fédération, M. Ed. Fankhauser, Territet. (Consulter les appels parus dans les numéros d'avril et mai, s. v. p.)

NOUVELLES DES SECTIONS

Côte neuchâteloise.

Assemblée le dimanche 9 juillet, à 14 heures, à Fresens, au rucher de M. H. Porret.

Ordre du jour : 1. Verbal de l'assemblée du Landeron ; 2. Admissions ; 3. Causerie et démonstration pratique sur l'élevage des reines, par M. Porret ; 4. Divers.

Le Comité.

Erguel-Prévôté.

Nous recommandons vivement la réunion de groupe du 9 juillet à Villeret, ainsi que celle du 23 juillet à Malleray.

Apiculteurs, profitez de ces réunions, car nous apprenons toujours du nouveau.

Le Comité.

Suivant décision du Comité, la réunion de Villeret prévue pour le 9 juillet n'aura pas lieu.

* * *

Le 11 juin, réunion de groupe à Tramelan, c'est une journée grise, une pluie fine et froide ne cesse de tomber. Néanmoins, une bonne phalange d'apiculteurs se trouve réunie à 14 heures aux Reussilles, dans le superbe pavillon que possède M. Etienne. En dépit du mauvais temps nous nous hasardons à découvrir quelques ruches. Les prairies aux Reussilles sont encore luxuriantes, une ou deux semaines de beau suffiraient à combler des hausses ; chacun invoque cette suprême espérance. De là nous redescendons à Tramelan-dessus, au rucher de M. Noirjean ; c'est une belle construction moderne et notre visite révèle quelques colonies dont le tapotement sur les hausses accuse une jolie récolte ; d'autres, au contraire, souffrent comme par ailleurs d'une dépopulation inquiétante. Plusieurs d'entre nous ont fait la même constatation dans leurs ruchers respectifs. De grandes ruchées en avril tendent à disparaître aujourd'hui. A quoi attribuer une pareille mortalité ? D'où vient cette différence d'évolution entre colonies d'un même rucher ? M. Bohnenblust nous donne des explications concluantes à ce sujet : Les mauvaises années que nous venons de traverser ont contribué dans une large mesure à affaiblir les abeilles, le manque de nourriture naturelle, compensé par un apport excessif de sucre, prédispose ces avettes aux différentes maladies, notamment la nosémose.

Nous passons dans la propriété de M. Rossel ; le contraste est frappant. Précédemment c'était de jeunes apiculteurs qui rivalisaient de zèle dans la construction de leurs ruchers et du matériel qui en découle. Ici c'est un bon vieux grand-papa à barbe blanche, qui, malgré son grand âge, jouit d'une parfaite santé, ce qui lui permet de s'octroyer un nombre imposant de colonies dont plusieurs magnifiques ; en les visitant on aperçoit une hausse pleine. Tout ici nous parle de l'ancien temps. Un des pavillons ou plutôt un banc d'abeilles, comme on les nommait autrefois, transformé pour la Dadant, appartenait jadis aux aïeux de M. Rossel, les vieilles planches brunies en soulignent l'authenticité. Sur les flancs de gigantesques troncs d'érables abritaient également dans le vieux temps plusieurs colonies auxquelles était dévolu tout un matériel spécial. Au fond de l'enclos se dresse, majestueux, un immense poirier plus que séculaire qui n'a certes rien

de commun avec la taille Oeschberger. M. Rossel nous prouve qu'anciennement on travaillait déjà sérieusement en apiculture : un grand ouvrage des années 1700 nous est présenté, traitant l'anatomie des abeilles. De par son grand âge, notre collègue a vécu la période transitoire de la ruche en paille à la Dadant. Une photographie de l'une des premières réunions de groupes nous montre qu'à cet endroit même on inaugurerait la première ruche à cadres mobiles dans la contrée. On devine les vieux de ce temps-là quelque peu sceptiques à cette innovation. (Ce portrait mériterait d'être reproduit dans le *Bulletin*.) Disons en passant que c'est une joie immense pour nous les jeunes de rencontrer dans nos réunions de ces bons vieux papas, sincères et riches en expérience.

Une copieuse collation nous est offerte, au cours de laquelle M. Bohnenblust, inspecteur, nous entretient, avec la compétence qu'on lui connaît, des maladies des abeilles et en particulier du travail qui se fait au Liebefeld. En outre, il a la satisfaction d'enregistrer quatre nouveaux sociétaires.

M. Boillat, président, adresse de chaleureux remerciements aux organisateurs de cette belle journée, puis on se sépare en conservant le meilleur souvenir.

R. P.

Section de « Jura-Nord ».

Les sociétaires qui désirent faire contrôler leur récolte de miel sont priés de bien vouloir s'inscrire auprès du président de la société, M. M. Gisiger, à Berlincourt, en ajoutant la finance de fr. 2.— due à la section pour l'inscription, cela jusqu'au 1^{er} août prochain.

Par la même occasion nous faisons part à nos membres que la réunion locale, fixée à Châtillon pour le 11 juin, n'a pu avoir lieu ce jour-là et est renvoyée au dimanche 13 août prochain.

Le Comité.

Section d'Ajoie et Clos du Doubs.

Les apiculteurs ajoulots se réunirent dimanche 11 écoulé, à Bure, pour un cours pratique... Mais la pluie tombait drue, cinglante, et les abeilles furent laissées bien tranquilles !

Le cours pratique se donna néanmoins, aux 15 apiculteurs zélés, ayant bravé les ondées, pour s'instruire encore. M. E. Laissue, de Courchavon, nous parla, simplement, mais scientifiquement, grâce à ses patientes expériences, acquises au cours de plusieurs lustres, de tous les soins que nécessite une colonie, pour la mener à bon port ; tout spécialement de la reine, de ses mœurs et habitudes, de la formation des essaims artificiels. Plusieurs questions prêtant quelquefois à la controverse furent même éclaircies par M. Laissue, avec toute la compétence que nous lui connaissons.

Si la réunion, présidée gentiment par M. Gigon, garde-frontière, compta un nombre trop restreint de participants, — d'habitude il y en a cinquante — elle n'en fut pas moins intéressante, surtout par le judicieux exposé de M. Laissue. Le comité de la section se fait un plaisir et un honneur de l'en féliciter.

Un participant.

Société genevoise d'apiculture.

Les membres de la Société genevoise d'apiculture sont informés que pendant l'été les réunions du deuxième lundi de chaque mois auront lieu au jardin du Restaurant de l'Arquebuse, rue du Stand, 36.

Prochaine réunion : lundi 10 juillet, à 20 h. 30.

Société d'apiculture de Lausanne.

La Société d'apiculture de Lausanne a eu, dimanche 11 juin, sa réunion d'été à Chexbres. Elle a été très aimablement reçue par les soins de sociétaires de la localité et honorés par la présence d'un délégué de la Municipalité.

La séance est ouverte par une partie administrative au cours de laquelle divers renseignements ont été communiqués sur la récolte, malheureusement fort compromise par les intempéries de mai, sur le contrôle des miels, la disparition de l'esparcette, plante mellifère par excellence, la statistique du rucher vaudois, qui se fera cet automne, grâce à l'initiative du comité de la Fédération des sociétés d'apiculture. L'assemblée a adopté le budget de 1934 et désigné M. Ch. Thuillard comme membre du comité en remplacement de notre regretté caissier, M. Chapuisat ; elle a admis 7 nouveaux membres.

Ensuite les 72 sociétaires présents ont eu le plaisir d'entendre M. Emile Borgeaud, ancien inspecteur cantonal des maladies des abeilles, parler de l'influence des vents et des courants sur la prospérité des ruchers.

De tous temps, vents et courants ont exercé leur influence bienfaisante ou néfaste. Les apiculteurs y sont attentifs et ont recherché des situations abritées pour leurs colonies ; mais jusqu'à l'étude faite par M. Borgeaud et quelques collaborateurs expérimentés, on ne s'était pas préoccupé des courants à l'intérieur de la ruche et de leur effet sur la position du nid à couvain, ni des dangers qu'ils pouvaient faire courir au peuple des abeilles, soit pendant l'hivernage, soit dans la période de développement printanier. On se contentait de constater que certaines colonies étaient dans un état plus prospère que d'autres qui paraissaient placées et traitées dans des conditions identiques.

Au moyen de mesurages minutieux, à l'aide d'appareils de précision et fort délicats, M. Borgeaud est parvenu à déceler, à l'intérieur de la ruche, la direction et la force de courants venant par le trou de vol et à montrer leur influence sur le groupement des abeilles et la position du nid à couvain. Il en a tiré des déductions de nature à éclairer l'apiculteur sur des anomalies qu'il ne s'expliquait point et a été conduit à rechercher les moyens de parer à des inconvénients sérieux. Il a ouvert le champ à des recherches intéressantes et à des améliorations utiles. Il s'est occupé également de la possibilité d'éviter, à l'intérieur des habitations, les condensations qui amènent des moisissures et la pourriture des cadres.

L'assemblée a écouté avec une grande attention et un très vif intérêt cette remarquable conférence et apprécié le sérieux et l'importance d'un travail présenté avec toute la poésie d'un ami des abeilles.

M. Paley, conseiller municipal, a exprimé son plaisir d'entendre parler avec tant d'agrément d'une partie non négligeable de l'exploitation agricole et fait entre la vigne et la culture des abeilles une comparaison pleine de saveur et de justesse. Il a apporté à l'assemblée les bons souhaits de l'autorité municipale et offert en son nom quelques bouteilles d'un vin d'honneur, sous les espèces d'un St-Saphorin exquis.

Le président a remercié Chexbres de sa réception charmante et généreuse ; il a exprimé aux vigneronns l'admiration des apiculteurs pour leur travail persévérant et leur sympathie pour les malheurs qui frappent le vignoble avec une si désolante régularité et une déconcertante obstination.

Après cette réunion, bon nombre d'apiculteurs s'en furent visiter le très beau rucher de M. Tonduz, inspecteur régional des abeilles. Ils

ont admiré sans réserve 40 colonies placées dans un endroit idyllique, parfaitement conduites et enviées, pour les promesses qu'elles renferment, le bonheur de leur propriétaire d'habiter une contrée qui paraît l'une des réserves mellifères du pays vaudois. A. G.

Société fribourgeoise d'apiculture.

Dimanche 4 juin, par une radieuse et chaude journée, la première depuis longtemps, une phalange d'enthousiastes et fervents apiculteurs, membres de la Société fribourgeoise, convergeaient vers la coquette et gracieuse cité de Châtel-St-Denis, chef-lieu de la Veveyse et ancienne seigneurie dont le château rénové, solidement planté sur une colline et transformé en préfecture, veille placidement comme aux jours sombres et glorieux d'autrefois sur les destinées du pays.

C'est Pentecôte ! Du fier clocher, coiffé de sa flèche au long et élégant profil, de sa merveilleuse église paroissiale, un harmonieux et gai carillon s'envole à travers ses abat-sons comme pour nous saluer et nous sourire. C'est de bon augure.

Il est onze heures. Le groupe se rassemble au café-restaurant de la Veveyse, où l'on nous accueille le plus cordialement et le plus aimablement. M. H. Joye-Rossier, président, à Prez-vers-Noréaz, ouvre l'assemblée en remerciant tous les participants d'avoir répondu à l'appel. Il a un mot spécial pour M. Renevey, préfet de la Veveyse, M. Kaelin, député, président du Tribunal, et M. Cardinaux, représentant du Conseil communal de Châtel-St-Denis, qui ont bien voulu répondre à l'invitation du comité et honorer cette assemblée de leur présence.

On passe ensuite rapidement sur les questions statutaires, M. Loup, professeur à Courtion, secrétaire-caissier, étant retenu à la maison par la maladie. L'assemblée décide de lui envoyer un télégramme de sympathie et ses vœux de prompt guérison.

La mort, cette faucheuse terrible et sans pitié, a durement éprouvé notre société. Le président nomme M. l'abbé Colliard, doyen de Dom-pierre, président d'honneur et ancien président actif, ancien membre du comité de la Romande, M. Julien Vauthey, secrétaire dévoué du groupe de la Basse-Veveyse, M. Henri Duc, f. Lucien, à Forel (Broye), tous emportés en quelques jours en pleine activité. L'assemblée se lève pour honorer leur mémoire.

Voici l'intéressant rapport présidentiel annuel qu'on suit très attentivement. Il contient les principales phases de la vie apicole et de la Société durant l'année écoulée. La récolte de 1932 fut médiocre, 5 à 6 kg. en moyenne par colonie. Ce n'est que par l'union, l'application d'une méthode rationnelle et une lutte intelligente contre les maladies des abeilles qu'on parviendra à lutter efficacement contre l'invasion et la concurrence des miels étrangers. Prenons courage, les années grasses reviendront. Il relève encore l'activité du comité, le contrôle des miels et sa nécessité, la participation de la Société à la Foire aux Provisions à Fribourg et rappelle la dernière assemblée générale à Dommidier. Ce rapport concis, mais complet et bien conçu, est approuvé à l'unanimité.

M. Monney, à Autavaux, secrétaire par intérim, est appelé ensuite à expliquer le fonctionnement du contrôle du miel organisé par la Société Romande. Il est très sérieusement effectué et donne toute confiance à l'acheteur. Il se répand de plus en plus et, sous peu, tout apiculteur devra, pour vendre son miel avec profit, le faire contrôler, sinon il sera contraint de le céder à un prix inférieur, peu rémunérateur.

Pour faire contrôler son miel avec succès, l'apiculteur devra porter tous ses soins : a) *sur la propreté* : aucune impureté, ni cire, ni corps

étrangers ne doivent s'y trouver ; *b) goût*: il devra être pur, pas d'odeur étrange influencée par une matière étrangère ; *c) densité*: il ne doit pas être trop clair, pour cela, ne pas extraire avant que les cellules soient operculées et utiliser le maturateur avec si possible un triple tamis. Il va sans dire que les propriétaires de ruchers atteints par la loque, comme aussi ceux surpris nourrissant sur les hausses, ne sont pas acceptés au contrôle. Chacun est invité à s'inscrire pour le prochain contrôle, même si la récolte n'est pas importante. Il faut que le consommateur puisse distinguer notre bon miel contrôlé du pays de la vulgaire contrefaçon ou du miel étranger, mélangé, souvent frelaté et qui n'en a que le nom et la couleur.

Toute assemblée apicole porte aux tractanda une conférence sur un sujet actuel. Aujourd'hui nous aurons le bonheur d'entendre un apiculteur expérimenté et émérite : M. R. Dormond, à La Sarraz. Mais midi a sonné et nos estomacs sonnent le creux, aussi un membre propose de la renvoyer à la fin du dîner, ce qui est décidé à l'unanimité. Puis, M. Joye, président, remet pour le banquet, selon l'usage établi, la présidence au président du groupe qui reçoit : M. A. Pachoud, à Tatroz.

Durant le modeste banquet, nous eûmes la bonne aubaine d'entendre M. le préfet Renevey et M. Kaelin, président, qui tous deux, dans une alerte et spirituelle improvisation, nous contèrent quelques anecdotes personnelles sur les piqûres d'abeilles, sur leur produit et nous montrèrent tout l'intérêt qu'ils portent à l'apiculture fribourgeoise, puis levèrent leur verre en faisant des vœux pour son heureux développement.

La fin du dîner approche. C'est le tour de M. Dormond. Il a choisi comme thème de sa conférence: «L'apiculture intensive dans les Landes avec la ruche Langstroth » Pendant une heure durant il nous charme en nous dévoilant les secrets de réussite des apiculteurs progressistes landais. Ce fut pour nous une révélation. De plus, il avait apporté une ruche pastorale Langstroth de sa fabrication, ce qui nous convainquit qu'il était non seulement un apiculteur et un conférencier de talent, mais aussi un parfait menuisier. M. Dormond, veuillez recevoir ici encore une fois nos meilleurs remerciements.

Après l'intéressante discussion qui suivit cet exposé, nous allons visiter les ruchers de MM. Cardinaux et Monney à Châtel-St-Denis, où nous bénéficions d'une vivante et fort instructive leçon de choses.

Mais, malheureusement, tout a une fin. L'heure de la séparation approche et c'est avec la joie au cœur, contents d'avoir fraternisé ensemble durant cette belle et inoubliable journée, réconfortés et encouragés, malgré le grand vide de nos hausses, que chacun prend le chemin du retour.

J. M.

P.-S. — Tous les membres de la Société ont droit à l'abonnement au *Paysan Fribourgeois* pour le prix de faveur de 2 fr. par année. Ceux qui ne le recevraient pas n'ont qu'à le demander directement à l'administration du dit journal : *Secrétariat agricole, Pérolles, 23, Fribourg*, en faisant valoir leur état de membre de la Société fribourgeoise d'apiculture.

NOUVELLES DES RUCHERS

Nyon, 4 juin 1933. — Mon cher rédacteur, je lis avidement vos conseils aux débutants, quoique mes débuts datent de 15 ans bientôt ! et le *Bulletin* d'aujourd'hui m'a fait spécialement plaisir. Vous vous plaignez souvent de n'avoir pas de chronique pour remplir vos pages, mais cette fois, aux dimensions du *Bulletin*, je vois que vous avez été servi à souhait. Tant mieux et tous mes vœux pour que cela continue, afin de faciliter votre tâche de dévouement. J'ai trouvé un peu de consolation à lire que je ne suis pas le seul à être déçu du déchet subi par de belles colonies qui promettaient de l'or en barre, ce printemps, et sont sèches aujourd'hui ; mais voici deux matins où, comme vous dites, même les poteaux de bois offrent du nectar céleste. Espérons quand même !

Le discours de l'abbé Gapany à l'assemblée de Martigny a provoqué une larme à l'œil. Il a raison.

Je termine, me contentant de lire plus compétent que moi en apiculture, et je les remercie sincèrement d'être comme le bon M. Fleury, de Vendlincourt, qui ne garde pas en égoïste son savoir-faire et ouvre largement son sac à expériences au grand profit de ses amis mouchiers. Merci encore une fois à tous !

Un éternel débutant.

* * *

Vendlincourt, 11 juin 1933. — Dans la dernière quinzaine du mois d'avril et première quinzaine de mai, je trouvais tous les matins une trentaine d'abeilles mortes sur le plateau et autant devant une ruche ; pendant les beaux jours je remarquais plusieurs abeilles sautillant dans l'herbe sans pouvoir reprendre leur vol. Seule ruche de tout le rucher présentant ce cas.

Mon attention fut portée sur cette ruche, car je croyais bien à l'acariose.

Le 11 mai j'envoyais un échantillon de ces abeilles au Liebefeld. La réponse ne tarda pas à venir, avec ces lignes : « Nous avons trouvé une infection de noséma. »

Voici probablement d'où est venue cette maladie : cette ruche à bâtisses chaudes possède un nourrisseur qui s'introduit à la place des deux derniers cadres ; ayant nourri par les beaux jours du mois d'avril, cette colonie ne toucha pas au sirop pendant les dix premiers jours, tandis que les autres vidaient leurs nourrisseurs pendant la nuit, ces derniers étant placés sur le groupe.

Le sirop laissé dans le nourrisseur pendant ce temps (10 jours) aura refroidi (car je donne toujours chaud) et pris un mauvais goût ; toutefois, je suis convaincu que les abeilles de cette ruche mouraient après avoir absorbé de ce sirop, cela durant une quinzaine de jours ; la colonie se rétablissait au fur et à mesure qu'elle prenait le sirop chaud. Le 20 mai je ne voyais plus d'abeilles se traîner dans l'herbe.

Voici la manière dont je prépare le sirop : je mets du sucre cristallisé, supposons aux trois quarts, dans un bidon propre, je verse de l'eau bouillante à la même hauteur que le sucre occupait, je remue, et quand le sucre est bien fondu j'ajoute une pincée de sel et 1 dl. de vin pour 10 litres de sirop. Je distribue chaud à point le soir après une belle journée tout le contenu du bidon.

Depuis 1914 que je bricole avec les abeilles, je n'ai eu à déplorer aucune perte notable que celle qui vient de m'arriver par négligence. Essayez, cher apiculteur, qui chaque printemps subissez des pertes, de nourrir de cette façon, vous m'en reparlerez d'ici en 1935 et je vous dirai comment j'ai sauvé tout mon rucher de la dysenterie pendant l'hiver 1928-29.

Léon Fleury.

BIBLIOGRAPHIE

Nous avons le très grand plaisir d'annoncer que la nouvelle et quatrième édition du célèbre ouvrage *Apiculture intensive et élevage des reines*, de M. Perret-Maisonneuve, a paru. C'est la véritable encyclopédie apicole, faite non pas de compilations ou de pillages d'autres ouvrages, mais l'œuvre complète d'un chercheur, d'un savant, d'un grand travailleur. L'auteur n'a pas besoin de nos félicitations, mais cela ne nous empêchera pas de lui adresser avec nos plus vifs compliments, nos remerciements les plus chaleureux pour l'immense travail qu'il a accompli pour faire progresser l'apiculture. D'ailleurs le gouvernement français l'a reconnu avant nous en le faisant officier de la Légion d'honneur. En Suisse, cela ne nous dit pas grand'chose, mais quiconque, parmi nos lecteurs, lira l'œuvre si belle et si riche de M. Perret-Maisonneuve, lui décernera aussi l'hommage de sa reconnaissance.

Nous reviendrons à plusieurs reprises sur cette édition considérablement augmentée et enrichie (735 pages), mais nous la tenons à disposition de nos lecteurs contre versement de fr. 7.50 franco à notre compte de chèques II. 1480 (le port seul coûte déjà 60 centimes, le volume pesant plus de 1 kg.).

Dans un genre plus modeste, mais très intéressant aussi, nous signalons le volume de C. Barasc : *Ma technique apicole*, 300 pages, ouvrage suggestif, riche d'idées nouvelles, où maint apiculteur trouvera de quoi essayer des manières neuves de traiter soit son matériel, soit ses abeilles.

Franco, contre versement de fr. 3.20 à notre compte de chèques II. 1480. *Schumacher.*

Miel du pays

J'achète toute quantité de miel pur au prix officiel en échange de linges de lit, trousseaux, couvertures, étoffes pour dames et messieurs, chaussures.

Demandez échantillons et catalogue. Prix et choix absolument équivalents à toute concurrence.

Hans BICHSEL, Berthoud.
ci-dev. Alb. Bichsel.

Fondée en 1894. (Berne).

Aux fabricants de cadres

A VENDRE 2 billes tilleul, droites, sans nœuds, longueur 2 m. 20, diam. moyen 0.30.
H. CHAVAN, apiculteur, La Conversion.

Reines noires ou croisées
Essaims. Colonies sur cadres D.-B.
Chez
Ed. VUAGNIAUX,
Chavornay.

Etablissement d'apiculture

M. LOVY & FILS

UNDERVELIER (Jura bernois) Tél. 5306

Essaim, le kg. Fr. 20.—, chaque 100 gr. en plus Fr. 1.—. Jeunes reines fécondées Fr. 9.—, port en plus (santé garantie). Caisse à essaim à retourner de suite et franco.

Reines de choix

Noires ou croisées.
Livraison immédiate.

Aug. Lassueur, Onnens

La publicité dans le

**Bulletin d'Apiculture
de la Suisse romande**
porte et rapporte beaucoup.